

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18458 - 72ÈME ANNÉE

**18.000 emplois en danger dès l'année prochaine**

## La canne à sucre absente de l'agenda de la visite ministérielle



Le travail des planteurs permet l'existence d'une filière qui donne du travail à 18.000 personnes à La Réunion.

**Avec la fin des quotas sucriers et du prix garanti en 2017, la filière canne-sucre est menacée de disparaître face à la concurrence mondiale. Pour le moment, aucun des engagements pris il y a deux ans envers ce secteur par le président de la République n'ont été concrétisés. C'est une situation très grave pour un pilier de l'économie de La Réunion, mais aucune rencontre n'est au programme officiel de la ministre des Outre-mer qui est dans notre île les 4 et 5 juillet.**

**V**endredi dernier, une réunion s'est tenue à la Préfecture avec à l'ordre du jour l'avenir de la filière canne-sucre. Il a été question de la subvention complémentaire de 38 millions d'euros, demandée par les acteurs de la filière et promise par le président de la République lors de sa visite à La

Réunion en août 2014. François Hollande avait également indiqué que la Commission européenne devait donner son accord à l'activation de cette enveloppe supplémentaire, qui porte à 128 millions d'euros annuels l'aide de l'État à la filière canne-sucre à partir de 2017. Cette aide est destinée à aider les produc-

teurs réunionnais à faire face à la suppression des quotas et du prix garantis l'année prochaine. En effet, la fin des quotas permettra aux usines sucrières européennes de produire sans contrainte, ce qui rendra plus difficile les débouchés pour sucre en vrac réunionnais du fait d'un coût de production plus

élevé à La Réunion.

## L'Europe n'a toujours pas donné son accord

La rencontre de vendredi dernier à la Préfecture a confirmé qu'il n'est plus question de revenir sur la décision de suppression des quotas. Le compte-rendu publié hier dans la presse donne également des éléments sur la subvention complémentaire de 38 millions d'euros. Il apparaît que la demande est en cours d'instruction. L'Europe n'a donc toujours pas donné son accord pour cette subvention pérenne qui devra tous les ans être inscrite dans le budget de l'État. Or, depuis le référendum du 23 juin dernier au Royaume-Uni, les citoyens de ce pays ont décidé de ne plus faire partie de l'Union européenne. L'UE va donc perdre 15 % de sa population, et une de ses trois plus grandes puissances économiques. Une grande période d'incertitude s'ouvre en Europe, et malheureusement l'accord de Bruxelles pour le

versement de la subvention complémentaire de 38 millions d'euros n'a pas encore été obtenu. Tout près de chez nous à Maurice, la question du départ du Royaume-Uni inquiète, car elle risque de réduire les débouchés des usines sucrières mauriciennes.

Par ailleurs, si l'Europe donnait son accord, se pose la question de la répartition des 38 millions d'euros entre La Réunion et les Antilles. Là aussi, rien n'est décidé et un rapport devra être rendu en septembre. Rappelons également que les 38 millions d'euros ne suffiront pas à sauver la filière. Il faut aussi que dans le même temps, l'Union européenne prenne la décision d'exclure les sucres spéciaux des traités commerciaux qu'elle signe avec d'autres pays qui produisent du sucre de canne. Ces sucres spéciaux représentent la moitié de la production réunionnaise. Mais jusqu'à présent, l'UE a déjà ouvert son marché à plusieurs concurrents de La Réunion.

## 18.000 emplois en danger

Cela signifie que la situation de la filière canne-sucre est très grave. Cette coupe est en effet la dernière qui se déroule selon les règles du quota et du prix garanti. Pour l'année prochaine, c'est l'incertitude. Aujourd'hui arrive en visite pour deux jours une ministre, membre du gouvernement. Mais à la lecture de son programme officiel, aucune rencontre n'est prévue entre George Pau-Langevin, ministre des Outremer, et les planteurs de cannes à sucre. Or, le travail des planteurs permet de faire tourner une filière qui comprend 18.000 emplois, qui font vivre 100.000 personnes. Comment une telle décision sera-t-elle interprétée ?

*M.M.*

## Mobilisation contre le projet de loi El Khomri

# Contre la loi Travail : rassemblement le 5 juillet devant la préfecture

**Un communiqué de l'Intersyndicale CGTR-FO-FSU-Solidaires-UNEF publié samedi appelle à la mobilisation demain 5 juillet contre le projet de loi El Khomri. Rendez-vous est donné à 9h30 devant la préfecture pour un rassemblement.**

**L**e 28 juin, soit la 11e journée de mobilisation contre le projet de loi El Khomri en 4 mois, a montré, une fois de plus, notre détermination à obtenir le retrait de ce projet.

Malgré les tentatives de division, de discrédit, d'intimidation et les coups de menton d'un gouvernement désorienté, les salarié-es, les jeunes, les chômeurs continuent à se mobiliser.

L'opinion publique soutient toujours la mobilisation contre ce projet de loi, 70 % disent même qu'ils sont contre l'utilisation du 49.3 pour

le faire adopter.

C'est cette même mobilisation qui a contraint le Premier ministre à engager des discussions avec les syndicats mais les quelques amendements consentis ne sont pas de nature à modifier profondément ce texte, même si certains sont à mettre au crédit des mobilisations.

Par ailleurs, ce projet de loi contrevient aux conventions internationales de l'OIT et vient d'être sanctionné par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU au regard des effets sur la

protection sociale des salariés et la précarité qu'il engendre.

Ce projet est minoritaire à tout point de vue. Le mardi 5 juillet, il revient à l'Assemblée Nationale.

C'est pourquoi l'intersyndicale CGTR, FO, FSU, Solidaires, UNEF appelle les salarié-es, les jeunes, les chômeurs à se rassembler mardi 5 juillet devant la Préfecture à partir de 9h30. Un préavis de grève a été déposé.

Tous ensemble, continuons la lutte !

## Édito

# 13 % d'eau en moins à cause du climat

**L**e 20 juin dernier, Ameenah Gurib-Fakim, présidente de la République, participait à l'ouverture du Forum des Femmes. Cette manifestation avait pour but de mettre en avant les questions de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique. La présidente de Maurice a pris la parole pour décrire les effets du changement climatique sur son pays. Voici quelques extraits de son discours.

« Une hausse de 2 degrés de la température mondiale devrait entraîner une baisse de 13% de la quantité d'eau potable et une réduction de 30% de la production agricole à Maurice »

« Le niveau de la mer a déjà connu une hausse de 6 mm, ce qui est plus élevé que la moyenne internationale. De même, durant les dernières décennies, la température a connu une hausse de 1,1°C dans l'île, alors que la moyenne mondiale est de 0,85°C. Le taux de pluviosité a en outre connu une baisse de 8% et ce alors que les pluies sont plus intenses et plus fréquentes, avec des risques accrus d'inondations ».

« Le poids porté par les pays en développement, ainsi que les pays les plus pauvres et les plus vulnérables est disproportionné par rapport à leurs contributions au réchauffement climatique »

Maurice ne se situe qu'à 200 kilomètres de La Réunion. Notre île est confrontée aussi au problème de l'eau. Si la ressource diminuait dans les mêmes proportions qu'à Maurice, alors les

conséquences seront plus importantes ici, car la population va augmenter d'environ 20 % au cours des 20 prochaines années. Les risques d'inondation est également amplifié à La Réunion par le relief. Autrement dit, à Maurice et dans d'autres îles, se préparer aux effets du changement climatique est une question posée en plus haut lieu. À La Réunion, la Région préfère construire une route en mer sans savoir de combien s'élèvera le niveau de l'océan Indien dans quelques décennies...

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

# Oté

## Lo plan sogré dé mésyé Kamérone : apré li lo déliz !

*L'otrozour, kan la fé kanpagn pou ronouvèl bann dépitè dann parlman bann z'anglé, mésyé Kamérone la trouv in z'atou térib : pou gingn lo voi tout bann z'anglé lé fatigé avèk l'Erop, li la di li va roganiz in référandome pou arésté sansa kitè l'inyon éropéène. Li la ranport in gran viktoir mé konm k'i diré in viktoir konm sète Pyrus donk si zot i vé in viktoir-kokman.*

*Astèr, kan li desid respèk son promès li domann bann gran péi l'erop pass la lang sou son pyé : li domann a dépans moins pou li gingn plis é lo bann gran péi l'erop i konsan. Donk l'afèr lé bon, ala ké li anons son référandome. Solon li lo pèp i sava desid rès dann l'erop. Solman la koup la manké bann z'anglé la vot lo brexit.*

*Mé ala ké zordi, ni li, ni l' kan lo brexit, la pa kalkil kosa i fo fé si bann z'anglé i vote « sort ». Pars kan ou i lès demoun shoizi, ou i pèz lo pour, avèk lo kont. Ou i fé in program pou in ka é in program pou l'ot ka. Sa lé konm in zé d'dame : ou i sava déplas in pyon é ou i kalkil lo l'advèrsèr i sa manz aou dé pyon par égzanp é ou i sava, an rotour, manz ali sink-sis. Donk lo kou lé bon pou ou. Ou i pousout pyon é sak ou la prévi i ariv.*

*Dann in ka konm lo « brexit » ou i fé in plan sogré. Astèr demoun i domann kèl sé lo plan sogré mésyé Kamérone pars li la pa kant mèm lo komnsman d'in kouyon, donk li nana in plan. Li na in plan toulbon, li nana mèm in plan sogré, sé ké li napoinn plan ditou. Ala son sogré ! apré li lo déliz !.*

**Justin**

### « Pa pli o k'lo bor » - In kozman po la rout

Konm zot i oi, sa la pa in kozman konm d'abitid. Sa la pa in provèrb é sé plito in patoi konm i di, in z'èkspréyion pou fé rir la boush, pou mète in pé piman dann la konvèrsasyon. Zot i o bien kansa i ansèrv in kozman konmsa ? Zot i oi pa ? Alé marshé don ! Zot i koné kna i ansèrv a boir, ou i lèv out vèr pou fé sign, par onèkté, ké ou i vé pa k'i ranpli tro out vèr. L'èr-la, pou détann in pé l'atmosphèr, ou di : « Pa pli loin ké lob or ». Sak i sèrv, an kontrèr li vèrs in pti pé plis pou amontré li koné viv. Li koné kosa k'i lé l'ospitalité. Alé ! Ni retrouv pli d'van.